

**Association des Industries Ferroviaires
Nord Pas de Calais**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3, Avenue du Sénateur Girard
59308 VALENCIENNES

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2010

Association des Industries Ferroviaires Nord Pas de Calais

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3, Avenue du Sénateur Girard
59308 VALENCIENNES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association des Industries Ferroviaires Nord Pas de Calais, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Lille, le 16 novembre 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Jean-Yves MORISSET

Designation de l'entreprise ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC Néant

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

N° 2051 - IMPRIMERIE N° 11110 N 1111

		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) dont versé	DA	
	Primes d'émission de fusion d'apport...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence EK	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) (dont réserve spéciale des provisions pour dévaluation des cours) BI	DF	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ	DG	
	Report à nouveau	DH	31416 18014
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4270 13402
	Subventions d'investissement	DJ	2150 3218
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (II)	DL	37836 34634	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15212
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38921 41096
	Dettes fiscales et sociales	DY	77222 67397
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	134860 153743
Compte régular.	EB	41949 43060	
TOTAL (IV)	EC	308164 305296	
Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	346000 339930	
REMOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	15212	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC** Neant
1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	249991	119811	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	249991	119811	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	231054	229545	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	127		
	Autres produits (1) (11)			FQ	7345		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	488517	349356
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FL	3256	6515	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	387636	256508	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2032	3006	
	Salaires et traitements *			FY	65737	52878	
	Charges sociales (10)			FZ	22923	13293	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	3821	2797
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		1015
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	485405	336012	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)				GG	3112	13344	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	751	1413	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	751	1413	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		302	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU		302	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	751	1111	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)				GW	3863	14455	

N° 2052 - FANP/IMP-F-R11 - N° 1107 * 1 - 01/01/2010



I ce EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Dossier 4010 - 9/001/010

N° 5053 IMPRIMERIE NATIONALE

Designation de l'entreprise		ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	140		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1068	1350	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1208	1350	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1162	1350	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Apports sur les bénéfices *		HK	755	2403	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	490476	352119	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	486206	338717	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4270	13402	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont :	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3) Dont :	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Ajustements de comptes de tiers		46		140	
Quotes parts de subventions d'investissement rapportées au compte de résultat				1068	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES

ANNEXE aux BILAN et COMPTES de RESULTATS ARRETES à la date du 31 MARS 2010

GENERALITES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les procédures comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- o Indépendance des exercices,*
- o Continuité de l'exploitation,*
- o Comptabilisation aux coûts historiques.*

FAITS MARQUANTS

Les cotisations appelées en 2010 auprès des Entreprises à l'année civile ont été rapportées aux ressources de l'exercice au prorata temporis de l'exercice 2009/2010 soit pour une période de trois mois.

BILAN / ACTIF

I - VALEURS IMMOBILISEES

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 7 900 euros et concernent l'achat d'un logiciel de gestion des temps.

II - TABLEAU de VARIATION des IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	VALEUR au 01.04.2009	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	VALEUR au 31.03.2010
LOGICIELS	184,41	7 900,00	-	8 084,41
MATERIEL INFORMATIQUE	7043,41		-	7 043,41
MATERIEL	5 027,50	-	-	5 027,50
T O T A U X	12 255,32	7 900,00	-	20 155,32

III - AMORTISSEMENTS

Les durées d'amortissement des valeurs immobilisées sont fonction de la durée estimative d'utilisation des biens concernés :

- Logiciels 3 ans
- Matériels informatiques 3 ans
- Matériel 5 ans

IV - TABLEAU de VARIATIONS des AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	VALEUR AU 01/04/2009	DOTATIONS	REPRISES	VALEUR AU 31/03/2010
LOGICIEL	126,01	505,71	-	631,72
MATERIEL INFORMATIQUE	2 384,08	2 310,15	-	4 694,23
MATERIEL	1 519,42	1 005,50	-	2 524,92
TOTAUX	4 029,51	3 821,36	-	7 890,87

V - ACTIF CIRCULANT

❖ Le poste Clients représente 75 755,65 €, avec une provision pour créances douteuses de 3 437,76 € constituée pour le risque de non recouvrabilité de certaines créances.

❖ Le poste T.V.A. s'élève à 9 348,87 €.

❖ Le poste Produits à Recevoir est constitué de subventions à recevoir de la Région et de la DRIRE pour 250 538,37 € sur actions de l'exercice.

❖ La trésorerie disponible d'élève à 1 470,65 € et se décompose de la manière suivante :

- SICAV 1 466,59 €
- CAISSE 4,06 €

❖ Ci-après le tableau de variations des provisions au 31/03/2010

POSTES	PROVISIONS AU 01/04/2009	DOTATIONS	REPRISES	PROVISIONS AU 31/03/2010
CLIENTS	3 565,28		127,52	3 437,76
TOTAL	3 565,28		127,520	3 437,76

**VI - ETAT des ECHEANCES des CREANCES
à la CLOTURE de l'EXERCICE**

CREANCES	TOTAL	- 1 AN	+ 1 AN
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	75 755,65	71 643,65	4 112,00
TVA	9 348,87	9 348,87	-
FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENUES	19,60	19,60	-
PRODUITS A RECEVOIR	250 538,37	250 538,37	-
T O T A U X	335 662,49	331 550,49	4 112,00

BILAN / PASSIF

❖ **CAPITAUX PROPRES**

Le report à nouveau, après affectation de résultat de l'exercice précédent (13 401,54), s'élève à + 31 415,91 €. L'excédent de l'exercice représente 4 270,17€.

❖ **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Les subventions d'investissement brutes (4 567,88 €) correspondent à la part des subventions ayant financé l'acquisition de biens immobilisés (stand et écran plasma).

Ces subventions sont diminuées par des reprises progressives dans les produits du compte de résultat (-2 418,11 €), parallèlement au plan d'amortissement des biens financés.

Il en résulte un montant net de subventions d'investissement de : 2 149,77 €.

❖ **DETTES DE FONCTIONNEMENT 181 003,40 €**

- Le poste fournisseurs et comptes rattachés totalise 38 921,06 €.
- La provision pour congés payés, charges sociales comprises, a été évaluée à 7 552,00 €.
- Les dettes sociales représentent 11 876,57 €.
- Les dettes fiscales s'élèvent à 57 793,22 €.
- Les acomptes clients perçus pour engager leur participation au salon SIFER 2009 s'élèvent à 60 553,14 €.
- Les charges à payer (4 307,41 €) sont essentiellement constituées par les honoraires de commissariat aux comptes, relatifs au présent exercice, mais non encore facturés.

❖ **AVANCES DES FINANCEURS**

La DRTEFP a accordé un acompte, pour des actions programmées sur l'exercice suivant, à concurrence de 70 000,00 €.

❖ **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Comme l'année dernière, ce poste est essentiellement constitué par la cotisation facturée à la CCIV en avril 2010, mais rattachable à l'exercice suivant.

**ETAT des ECHEANCES des DETTES
à la CLOTURE de l'EXERCICE**

DETTES	TOTALES	A - d'1 AN	De 1 à 5 ANS	A + de 5 ANS
FOURNISSEURS	38 921,06	38 921,06	-	-
DECOUVERT BANCAIRE	15 211,58	15 211,58		
CONGES PAYES	7 552,00	7 552,00	-	-
DETTES SOCIALES	11 876,57	11 876,57	-	-
DETTES FISCALES	57 793,22	57 793,22	-	-
ACOMPTES CLIENTS	60 553,14	60 553,14	-	-
CHARGES à PAYER	4 307,41	4 307,41		
AVANCES DES FINANCEURS	70 000,00	70 000,00	-	-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	41 949,00	41 949,00		
TOTAUX	308 163,98	308 163,98	0	0

COMPTE de RESULTAT

PRODUITS

Les produits sont constitués essentiellement par les postes suivants (79 567,56 €) :

- o Cotisations des membres 10 161,54 €
- o Cotisation de la CCI du Valenciennois 41 806,02 €
- o Participations des Constructeurs 27 600,00 € (ALSTOM et BOMBARDIER)

Les refacturations diverses totalisent 9 633,46 €.

L'action SIFER menée durant l'exercice a généré une participation des Entreprises à concurrence de 160 789,70 € :

Les subventions s'élèvent à 231 053,70 € dont détail ci-après :

- DRIRE 79 805,08 €
- REGION 105 169,54 €
- CCI NPDC 46 079,08 €

Les plus values sur SICAV de trésorerie s'élèvent à 750,72 €.

Les reprises sur provisions concernent exclusivement les créances douteuses pour 127,52 €.

La quote-part de subventions d'investissements reprise au compte de résultat pour cet exercice est de 1 068,07 €.

Les transferts de charge sont relatives à l'embauche d'apprentis qui a généré une aide ASP d'un montant de 7 344,96 €.

CHARGES

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 88 659,94 €.

Les autres coûts d'exploitation représentent 390 890,91 €. Ils correspondent pour l'essentiel aux coûts relatifs aux manifestations ferroviaires pilotées par l' AIF.

Les impôts et taxes atteignent 2 032,17 €.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 3 821,36 €.

L'impôt société qui résulte du bénéfice de l'exercice s'élève à 755,00 €.

Le Résultat bénéficiaire net de l'exercice ressort à 4 270,17 €.

EFFECTIFS

L'AIF compte quatre collaborateurs au 31/03/2010 : trois employées de bureau et une .apprentie.